

SECRETARIAT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

**Conseil scientifique**  
**Séance du 26 mars 2021**

---

**Avis n° 2021-05**

---

**Objet** : Programme de travail du Conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)

Le Conseil scientifique, après en avoir délibéré, rend à l'unanimité des membres présents, à la Directrice générale de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé, un avis relatif au programme de travail du Conseil scientifique de l'ANSM.

Le conseil scientifique renforcera son rôle dans le pilotage de la politique scientifique de l'agence en identifiant et en approfondissant de sujets de fond en complément de l'expertise spécialisée des instances scientifiques instituées au sein de l'ANSM. Les thématiques programmées seront issues des auto-saisines et saisines de l'Agence.

Les premières auto-saisines proposées par le Conseil scientifique seront traitées au sein de groupes de travail dédiés et concerneront :

- La problématique des nanoparticules et des produits de santé
- La place des patients dans l'évaluation de la balance bénéfice/risque

Les saisines de l'Agence concernent les politiques de santé publiques, telles que :

- La grossesse et exposition aux médicaments
- L'usage inapproprié des médicaments

Le Président du Conseil Scientifique

Joël ANKRI